

## LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY ET L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE UNISSENT LEURS FORCES, AUX CÔTÉS DE L'ÉTAT, POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE DU RUGBY EN MILIEU SCOLAIRE

Le sport scolaire est un pilier de l'éducation et du bien-être des jeunes. Le Rugby, outil éducatif autant que sportif, promeut des valeurs fortes telles que la solidarité et le partage. Ensemble, ils jouent un rôle déterminant pour la formation et le développement des jeunes.

Pour continuer de répondre aux enjeux fondamentaux de protection de l'intégrité de tous les joueurs de rugby, la fédération française de rugby (FFR) et l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS) renforcent leur collaboration pour optimiser le cadre sécuritaire pour les pratiquants scolaires, conformément aux orientations fixées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Cette collaboration, fruit d'un travail de fond mené conjointement par les quatre institutions, vise à instaurer un environnement de pratique sécurisé.

Voici les mesures qui sont annoncées ce jour :

- **La mise en place d'une première partie de l'année dédiée au rugby à Toucher 2 secondes**, Jeu au contact aménagé, rugby éducatif et au rugby à 5, permettant une introduction progressive au sport, via une pratique du rugby sans plaquage ;
- **L'introduction du "passeport plaquage"**, une validation théorique et pratique obligatoire pour tous les élèves souhaitant pratiquer le rugby à plaquer
- **Des webinaires techniques conçus conjointement par la FFR et l'UNSS pour former les enseignants** à la sécurité et aux meilleures pratiques
- **Un séminaire annuel à Marcoussis pour les professeurs référents UNSS**, afin de garantir une transmission homogène des compétences
- **Le partage des contenus "Rugby #BienJoué" de la FFR avec l'UNSS**, pour une approche pédagogique cohérente et complémentaire

Enfin et en parallèle, la FFR et l'UNSS ont lancé des travaux visant à examiner la faisabilité juridique d'une meilleure articulation et cohérence de leurs procédures de sanction disciplinaire.

“

Le rugby est bien plus qu'un simple sport : c'est un véritable outil éducatif. Avec ses valeurs de respect, solidarité, loyauté et son esprit de partage, le rugby façonne les caractères et forge l'esprit d'équipe indispensable à la vie en société. En collaborant étroitement avec l'UNSS, nous sommes déterminés à contribuer à l'instauration de normes de sécurité élevées. Au sein de l'UNSS, les jeunes filles et garçons pourront ainsi pratiquer le rugby qui transforme les essais autant que les personnes.

”

Florian Grill, président de la FFR.

“

Le sport à l'école et en particulier le rugby est nécessaire au développement de nos élèves avec des effets vertueux sur leur état de santé, leur concentration, leurs facultés d'apprentissage, leur esprit d'équipe et d'entraide. Ces mesures portées conjointement par la FFR et l'UNSS vont permettre d'assurer la pratique du rugby dans un cadre sécurisé.

”

Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

“

Grâce à ces mesures nouvelles au service de la protection renforcée des plus jeunes pratiquants, toutes les conditions sont réunies pour que le rugby se développe à tout âge et dans tous les lieux de pratique, du milieu scolaire au monde professionnel, avec un seul et même impératif prioritaire : une sécurité maximale pour toutes et tous. Cet engagement fort de la FFR et de l'UNSS, construit comme un héritage de la Coupe du monde organisée par notre pays, illustre la parfaite collaboration entre le rugby fédéré et le champ scolaire, pour donner tout son sens au rôle éducatif essentiel de notre sport. ”

Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des jeux Olympiques et Paralympiques

Mise à jour : novembre 2023

---

© Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse